

## Résumé

La jeune génération explose en Afrique, un tiers de la population est âgé de 15 à 35 ans. De même, les jeunes ont tendance à se désengager du processus démocratique. Les jeunes votent moins fréquemment, se portent moins souvent candidats et restent sous-représentés dans les fonctions de gestion électorale. Les organes de gestion des élections (OGE) en Afrique jouent un rôle crucial dans la promotion de la participation des jeunes aux processus électoraux. Les OGE doivent élaborer des stratégies créatives pour s'attacher l'inclusion et l'engagement des jeunes. Les expériences d'OGE déjà engagées dans cet agenda doivent être communiquées à la communauté des praticiens. Pour les OGE non encore pleinement engagées, les présentes expériences réussies peuvent représenter une importante source d'inspiration pour les initiatives adaptées à leur contexte historique.

## A propos IDEA international

L'Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale (IDEA international) est une organisation intergouvernementale ayant pour mission de soutenir la démocratie durable dans le monde.

[www.idea.int](http://www.idea.int)

© 2015 IDEA international

# Participation des jeunes aux processus électoraux : nouveaux rôles des organes africains de gestion des élections

## Contexte

Les jeunes âgés de 15 à 35 ans comptent pour un tiers de la population de l'Afrique. Mais leur influence sur les politiques nationales reste limitée. Le sentiment général est que la politique traditionnelle et la démocratie représentative – par laquelle les électeurs déterminent l'issue des luttes de pouvoir au niveau des urnes – n'attirent pas l'attention des jeunes cohortes qui se sentent étrangères aux processus politiques.

Les événements récents ont montré que les jeunes sont un instrument crucial dans l'avènement d'une transformation sociale et politique en Afrique. De la dissolution du régime de l'apartheid en Afrique du Sud au début des années 1990 et de la Révolution du Jasmin en Tunisie en 2011, aux campagnes de « Y'en a Marre ! » et de « Ma carte d'électeur, mon arme » au Sénégal en 2011 – 12 et à la révolution du troisième mandat au Burkina Faso en 2014, les jeunes sont à l'avant-garde des luttes démocratiques sur le continent.

L'engagement des jeunes peut faire tomber les régimes autoritaires et inverser les trajectoires politiques des pays. Toutefois, les jeunes africains sont moins impliqués dans la suite de tels engagements cruciaux. Les sentiments d'exclusion ont incité les jeunes à chercher des moyens alternatifs d'exprimer leur mécontentement. Quand la frustration devient exacerbée, en particulier dans les États en transition et fragiles, les jeunes peuvent se tourner vers la désobéissance civile et la violence. L'inclusion des jeunes dans les processus politiques est donc cruciale pour la stabilité et la paix à plus long terme.

En outre, l'engagement des jeunes dans la formulation de la politique de demain est d'autant plus crucial que la participation inclusive est un droit politique et démocratique fondamental. Mais la promotion active de l'inclusion des jeunes dans les processus politiques n'a pas seulement trait aux normes, aux valeurs et aux droits, mais aussi à la vie politique pratique. Les jeunes se trouvent dans une situation différente et leurs priorités politiques et socioéconomiques diffèrent de celles des générations plus âgées.

Ayant grandi dans une période de transformation liée à l'utilisation accrue des technologies de l'information et des communications, les jeunes apportent de nouvelles visions et idées à la sphère politique. Ils représentent donc des acteurs démocratiques clés, un sentiment exprimé dans la Charte africaine des jeunes: « la plus grande richesse de l'Afrique est la jeunesse de sa population et par la participation pleine et active de celle-ci, les Africains peuvent surmonter les difficultés auxquelles ils sont confrontés » (Commission de l'Union africaine 2006 :1).

## Encadré 1 : Afrique du Sud

Dans la période précédant les élections de 2014, la Commission électorale de l'Afrique du Sud (IEC) a lancé la campagne "IXSA" « *I Vote South Africa* » [je vote Afrique du sud] pour encourager l'inscription, la participation et l'engagement des jeunes. La campagne, diffusée à la télévision, à la radio et sur Internet, présentait des citoyens et des célébrités discutant de leur engagement à voter. L'IEC a recruté une équipe de trois créateurs de contenu de médias sociaux pour engager davantage les jeunes sur Facebook, Mxit et Twitter. Le nombre d'utilisateurs appréciant la page Facebook de la Commission est passé de 1 400 à 10 000 au cours des 24 premières heures de la campagne. De même, les 10 premiers jours ont attiré 16 000 nouveaux adeptes sur le compte Twitter de la Commission. Au mois de mars 2015, l'IEC avait attiré respectivement 220 000 et 70 000 sympathisants sur ses comptes Facebook et Twitter.

## Le rôle des organes de gestion des élections dans la promotion de la participation des jeunes

Les élections sont au cœur de la démocratie. Une participation adéquate aux processus électoraux est donc une façon importante de s'assurer de l'inclusion et de la contribution des jeunes dans le processus démocratique. Depuis des décennies, l'assurance de la participation de jeunes le jour des élections est un objectif clé des organes de gestion des élections (OGE). Mais il est nécessaire de mettre en œuvre des approches pluridimensionnelle plus sophistiquée pour susciter l'engagement des jeunes.

Les tâches d'un OGE sont la détermination de l'éligibilité des électeurs ; la réception et la validation de la désignation des adversaires électoraux (y compris les partis politiques et les candidats) ; la conduite du scrutin lui-même ; le dépouillement et le décompte des voix. Les OGE peuvent également mener des activités relatives à l'inscription des électeurs, à l'éducation civique et des électeurs et au règlement des différends. Dans ce contexte, les OGE ont un mandat formel ou informel de promotion de la participation des jeunes (IDEA international 2014a).

Formellement, les obligations et les engagements internationaux ou la législation nationale peuvent charger les OGE de la responsabilité d'assurer les mêmes possibilités de participation aux processus électoraux. Informellement, de tels engagements pourraient conférer aux OGE le rôle implicite de supprimer les obstacles actuellement posés à la participation effective des jeunes. Les stratégies et les politiques des OGE pourraient aussi reprendre les principaux objectifs, programmes et activités ainsi que les partenariats d'acteurs ou encore établir des stratégies de promotion de la participation des jeunes.

A Zanzibar, par exemple, l'OGE a adopté une Politique d'inclusion sociale et du genre (Commission électorale de Zanzibar 2015) ciblant les femmes, les jeunes et les personnes handicapées. La politique est axée sur l'égalité des chances dans la prise de décision et la dotation des structures en personnel ainsi que sur une participation égale à la gestion des processus électoraux. Elle présente aussi l'engagement des OGE à assurer

un accès égal aux processus d'inscription des électeurs, à l'éducation civique et des électeurs et à l'observation des élections ; et la prévention et l'atténuation de la violence électorale à l'égard des femmes, des jeunes et des personnes handicapées.

Les interlocuteurs nationaux, régionaux et internationaux – les OGE, mais aussi d'autres acteurs – devraient donc adapter la programmation de leurs stratégies en vue d'accroître la participation des jeunes en tenant compte des jeunes en tant que (a) électeurs, (b) candidats électoraux et (c) administrateurs électoraux. Ces rôles potentiels sont expliqués dans les sous-sections suivantes.

### Les jeunes en tant qu'électeurs

Les OGE sont traditionnellement axés sur les programmes et les activités encourageant les jeunes à voter aux élections. Mais les programmes d'éducation civique et des électeurs accroissent également l'engagement des jeunes dans les valeurs et les principes démocratiques, leur intérêt pour les affaires politiques, leur conscience des possibilités de s'engager et leur connaissance du déroulement pratique des élections. L'utilisation d'un langage et d'images interpellant les jeunes électeurs est essentielle dans ce domaine de travail.

Les programmes civiques et éducatifs mis en œuvre par les OGE peuvent revêtir plusieurs formes. Premièrement, les OGE peuvent travailler avec les ministères et les autorités responsables de l'éducation à l'élaboration de programmes éducatifs et de matériels didactiques sur la démocratie et les élections. Ce faisant, les OGE aident à poser les fondements d'une citoyenneté responsable, participative et engagée et de la prise de conscience de la relation citoyen-Etat, des rôles et des responsabilités. Dans certains pays, les OGE sont également associées à l'organisation de « semaines de la démocratie » (comme en Afrique du Sud) et dans des concours entre écoles où les étudiants se mesurent à leurs pairs sur leur connaissance des questions démocratiques (comme au Botswana).

Deuxièmement, la nécessité de communiquer avec les jeunes dans leurs propres termes a également amené les OGE à se rapprocher des jeunes sur les plateformes des médias sociaux. Les OGE doivent toutefois avoir conscience des questions liées à leur présence sur

## Encadré 2 : Nigeria

La Commission électorale indépendante du Nigeria (INEC) a établi un partenariat avec le Corps national des services pour la jeunesse (National Youth Service Corps/NYSC) en vue de soutenir le recrutement ponctuel de préposés à l'inscription des électeurs et aux bureaux de vote. Les jeunes âgés de moins de 30 ans servent une année dans les différentes composantes du service et leur participation au plan est requise pour avoir un emploi dans la fonction publique. Avec l'introduction de l'inscription biométrique des électeurs en 2010, les membres de la NYSC ont facilité le passage à l'utilisation de nouvelles technologies. Aujourd'hui, l'INEC forme et déploie des jeunes inscrits dans le programme du NYSC pour les activités menées les jours d'élection. S'il persiste des défis et que d'autres améliorations de la relation INEC–NYSC sont garanties, il faut croire que ce partenariat a eu un impact positif. Il a ouvert de nouvelles possibilités aux jeunes en participation directe, allant au-delà du simple fait de se présenter le jour du scrutin et de glisser leur bulletin dans l'urne, et il a rétabli la confiance dans les compétences et les capacités des jeunes. Il a, en outre, dû avoir contribué à la diminution des litiges liés aux élections et à la réduction des coûts de personnel ponctuel de l'INEC.

les médias sociaux comme, par exemple, une planification efficace ainsi que le recrutement et la formation de concepteurs spécialisés en contenu des médias sociaux (voir Encadré n°1). Les OGE pourraient en outre avoir besoin d'élaborer des politiques ou des lignes directrices relatives aux médias sociaux et de suivre les mécanismes afin d'éviter de poster des messages risquant de compromettre leur impartialité.

Troisièmement, les activités des OGE relatives à l'éducation des électeurs peuvent porter sur la motivation et la préparation des jeunes à participer de manière constructive aux élections.

Cela peut impliquer de travailler avec la société civile et des partis politiques (notamment leurs sections jeunes) pour organiser des séminaires et des campagnes d'éducation des électeurs. Au Ghana, par exemple, l'OGE a travaillé en étroite collaboration avec des partis politiques, des leaders religieux et la société civile axée sur les jeunes pour organiser des ateliers et des séminaires sur les mesures requises pour prendre part aux élections et sur la réglementation électorale (y compris les actions et les sanctions illégales) afin de prévenir la fraude électorale et la violence des jeunes.

### Les jeunes candidats aux élections

Les OGE peuvent contribuer à renforcer la participation des jeunes dans les sphères politiques en appuyant les jeunes candidats à se présenter aux élections. En l'absence de statistiques sur la présence de jeunes dans les parlements, l'on peut affirmer que le nombre de jeunes parlementaires africains reste faible. Les OGE peuvent aider les partis politiques et les jeunes candidats à améliorer la représentation générationnelle comme, par exemple, en dispensant une formation aux jeunes candidats. Faire connaître à ces candidats l'environnement électoral et le cadre juridique régissant les élections (y compris les règles et les règlements liés aux campagnes) peut les aider à mieux faire campagne. Au Ghana, par exemple, la Commission nationale d'éducation civique organise une formation des jeunes candidats au cours de la phase préélectorale pour préciser le mandat, le rôle et les responsabilités des parlementaires élus.

Les OGE peuvent aussi se rapprocher des partis politiques pour réduire leurs

barrières intérieures empêchant les jeunes de parvenir à des fonctions soumises à un vote. Ce travail pourrait aller au-delà de la promotion de la non-discrimination dans les codes de conduite des partis. A titre d'exemple, les partis pourraient stipuler un certain pourcentage de jeunes sur la liste de candidats qu'ils soumettent aux autorités chargées des inscriptions. Dans les pays où les OGE convoquent des plateformes de dialogue interpartis, ils peuvent faciliter l'accord des partis politiques sur ces mesures. En outre, quand les OGE sont également responsables de l'inscription des partis, ils peuvent aussi assurer le suivi et faire rapport des listes de candidats et de la conformité aux cadres convenus. Même quand il n'y a pas de règles d'inclusion des jeunes, les rapports sur les listes de candidats reflétant leur composition par âge peut renforcer la transparence et rendre plus visible le fossé générationnel.

Les OGE sont souvent des partenaires clés dans les processus de réforme électorale (IDEA international 2014b). Lorsqu'ils s'engagent dans de telles activités, les OGE peuvent aider à assurer que la perspective des jeunes soit introduite dans le débat politique plus large. Dans les pays où il existe un âge minimum requis pour les sièges éligibles, les OGE peuvent effectuer des études comparatives, se rapprocher des acteurs électoraux sur l'opportunité d'une telle réglementation et formuler des recommandations de réforme. La question des quotas législatifs ou des sièges réservés aux jeunes est également une question que les OGE pourraient souhaiter explorer quand la réforme électorale est à l'ordre du jour.

### Les jeunes en tant qu'administrateurs des élections

Au-delà de la promotion de la participation des jeunes en tant qu'électeurs et candidats aux élections, les OGE pourraient aussi suivre une approche plus proactive d'intégration des jeunes dans leur propre structure organisationnelle. Les jeunes ont diverses compétences largement inexploitées. Ils maîtrisent en particulier les technologies mieux que leurs homologues plus âgés. Les OGE ont parallèlement de plus en plus recours aux technologies dans leur travail quotidien et dans leur gestion des activités électorales telles que l'inscription des électeurs et la gestion des résultats. Les jeunes qui ont grandi avec Internet, les courriels et les médias sociaux

## Travail d'IDEA international avec les Organes de gestion des élections (OGE) en Afrique

International IDEA suit une approche holistique dans le renforcement de la démocratie en Afrique, en soutenant les processus électoraux et de renforcement des constitutions, les partis politiques, les évaluations de la démocratie conduites par les citoyens et la relation entre la démocratie et le développement. Les questions liées au genre sont intégrées dans toutes les activités d'International IDEA, assurant ainsi un accent particulier à la participation et à la représentation des femmes.

International IDEA travaille en étroite collaboration avec les OGE dans toute l'Afrique. A titre d'exemple, dans le cadre d'un partenariat avec l'Union africaine, nous proposons des ateliers aux Commissaires et au personnel d'OGE à l'aide du programme Building Resources for Democracy, Gouvernance and Elections (BRIDGE). De plus, en nous servant de l'Outil de gestion des risques électoraux (Outil GRE), nous soutenons les OGE, soucieux de prévenir et d'atténuer la violence électorale. Nous proposons aussi une assistance aux OGE qui élaborent des politiques visant à améliorer la participation des femmes aux processus électoraux.

[www.idea.int/africa](http://www.idea.int/africa)  
[www.idea.int/elections](http://www.idea.int/elections)



**IDEA INTERNATIONAL**  
**Strömsborg**  
**SE-103 34 Stockholm**  
**Suède**

**Tél: +46 8 698 37 00**

**Fax: +46 8 20 24 22**

**info@idea.int**

**www.idea.int**

**Facebook.com/InternationalIDEA**

**Twitter@Int\_IDEA**

dans leur vie quotidienne et leur routine de travail peuvent donc apporter une valeur ajoutée au travail des OGE.

Les OGE devraient également envisager et d'intégrer les jeunes dans leurs politiques de ressources humaines (voir Encadré 2). Le jeune personnel doit se voir offrir des possibilités de formation et de renforcement des capacités afin de travailler plus efficacement, s'élever dans la hiérarchie des OGE et accéder à des fonctions supérieures. La formation pourrait comprendre des programmes de tutorat ou de participation à des séminaires. Les jeunes qualifiés doivent avoir la possibilité de prendre part à des conférences et à des tables-rondes régionale et internationales. Quand de nouvelles fonctions supérieures deviennent disponibles, les OGE devraient envisager de promouvoir des effectifs plus jeunes pour combler le fossé intergénérationnel. Les OGE peuvent aussi établir des relations mutuelles avec leurs partenaires clés pour faire employer des jeunes pour l'inscription des électeurs et les activités menées les jours d'élections.

### Recommandations

L'électorat jeune en Afrique est trop important pour rester en marge du processus démocratique. Les OGE doivent s'engager dans des programmes à volets multiples et commencer à penser à la manière d'y faire adhérer les jeunes. Spécifiquement, les OGE doivent commencer à emprunter une approche plus proactive à l'égard des jeunes en tant qu'électeurs, candidats aux élections et gestionnaires des élections.

Cela les obligera à s'engager plus effectivement auprès de leurs partenaires concernant les questions liées aux jeunes. Deux acteurs sont particulièrement importants : les partis politiques et les organisations de la société civile. Les partis politiques représentent encore un obstacle considérable à la participation des jeunes aux structures de prise de décision de par leur contrôle de la soumission des listes des candidats aux élections. Les OGE devraient donc envisager de faciliter le dialogue entre les partis pour encourager des accords plus larges sur la nécessité de promouvoir les jeunes en tant que candidats aux élections.

En outre, en travaillant avec des groupes de la société civile dirigés par des

jeunes ou axés sur les jeunes, les OGE ont de plus grandes chances d'atteindre leurs objectifs de promotion des jeunes en tant qu'électeurs. Les OGE doivent aussi revoir leurs propres structures et politiques internes pour promouvoir la participation des jeunes dans la gestion des processus électoraux.

Les organisations et les réseaux régionaux peuvent offrir une bonne plateforme pour la promotion du travail des OGE dans ce domaine. Sur la base des plateformes d'échanges déjà en place, les OGE devraient bénéficier de cet espace pour procéder à l'échange d'expériences et explorer de nouveaux moyens novateurs d'engager de plus jeunes groupes. Par la documentation de ces échanges et le développement de ressources, les résultats pourraient représenter une importante source d'inspiration pour d'autres OGE en Afrique et au-delà. ■

### Références

Commission de l'Union africaine, Charte africaine de la Jeunesse, Juillet 2006, <<http://africa-youth.org/policies/youth-charter.html>>, disponible 10 octobre 2015

L'Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale (IDEA international), *Electoral Management Design: Revised edition [Concevoir la gestion électorale : Nouvelle édition révisée]* (Stockholm: IDEA international 2014a), <<http://www.idea.int/publications/emd>>, disponible 1 octobre 2015

IDEA international, *Electoral Law Reform in Africa: Insights into the Role of EMBs and Approaches to Engagement [La réforme de la loi électorale en Afrique : Aperçu du rôle et des approches d'engagement des OGE]* (Stockholm: IDEA international 2014b), <<http://www.idea.int/publications/electoral-law-reform-in-africa>>, disponible 10 octobre 2015

Zanzibar Electoral Commission, 'Gender and Social Inclusion Policy', 2015, <[http://zanzibar.verxol.com/wp-content/uploads/2015/05/2015\\_Gender-and-Social-Inclusion-Policy-GSIP.pdf](http://zanzibar.verxol.com/wp-content/uploads/2015/05/2015_Gender-and-Social-Inclusion-Policy-GSIP.pdf)>, disponible 1 octobre 2015